

Formation

INTERVENANT SPECIALISÉ

en atelier artistique

i2a - Tours (37)

Enseignement – Animation
Toutes techniques artistiques



■ Objectifs

- Concevoir et conduire un atelier artistique (arts plastiques, musique, danse, théâtre...)
- Être en mesure de transmettre un savoir-faire artistique
- Adapter ses interventions en fonction du public accueilli,
- Mettre en œuvre et faire évoluer son projet professionnel.

■ Pré-requis

- Être diplômé BAC minimum (ou équivalent officiel) et justifier d'une expérience professionnelle.
- Justifier d'au moins une pratique artistique significative (danse, musique, arts plastiques, écriture...)
- Plus de 23 ans conseillé



AFRATAPEM

Centre d'enseignement et de recherche
Art / Art-thérapie

Programme

PARCOURS PRINCIPAL - i2a

TOURS
8 modules*



ENSEIGNEMENT
THÉORIQUE
140h



ATELIERS DE MISE
EN SITUATION PRATIQUE
100h



STAGE EN
MILIEU PROFESSIONNEL
105h à 210h



NBR DE PERSONNES
PAR PROMOTION
8 à 15

*Possibilité de parcours individualisé selon le profil et les objectifs du candidat (sur étude de dossier et validation par la direction).

- **Art et Humanité** – 30 h
Acquérir une culture générale en Art et histoire de l'Art. Histoire des arts (arts plastiques) / Connaissance et culture générale (musique) / Introduction à l'épistémologie artistique / Objectivité/subjectivité (fond/forme).
- **Art et créativité** – 30h
Explorer sa propre créativité pour enrichir sa pratique, améliorer ses compétences pour permettre à l'autre d'explorer sa propre créativité. Synesthésie et créativité / Ateliers expérimentaux autour de la créativité en arts plastiques, arts corporels et chant.
- **Techniques d'animation** – 30h
Connaître les grands principes de l'animation et spécialiser ses compétences pour l'animation d'ateliers artistiques (musique, arts plastiques, arts corporels...). Les grands principes de l'animation / Présentation des ateliers / La posture d'animateur / Le choix des outils en fonction des objectifs / L'animation d'ateliers artistiques.
- **Approche pédagogique** – 30h
Être en mesure de transmettre une technique artistique pour favoriser l'apprentissage. Faire émerger les connaissances / Qu'est-ce qu'être formateur ? / La prise de parole / Les grands principes de la pédagogie / Construire sa formation, la progression pédagogique, l'adaptation de la formation / Les grands principes d'animation / Les évaluations / Mises en situation des participants.
- **Conception et rédaction d'un projet** – 30h
Améliorer ses compétences rédactionnelles ; savoir élaborer, rédiger et présenter son projet professionnel. Utilisation de l'outil informatique (Power Point, Word, Excel ou équivalent) / Recherche documentaire / Conception et rédaction de projet / Méthodologie de travail et aide à la rédaction / Réflexion.
- **Expression-Communication-Relation** – 30h
Connaître les grands principes de la communication et savoir adapter sa communication et son mode relationnel à différentes situations. Exercices de théâtre sur la communication et la relation / Mises en situation / Gestion des conflits et médiation / Communication non violente / Expression verbale, communication orale.
- **Conduite de projet** – 30h
Mettre en place son projet professionnel selon ses objectifs. Ressources humaines, financières / Communication / Aspects juridiques, administratifs et organisationnels.
- **Synthèse** – 30h
Savoir présenter son projet en situation pratique. Valider ses compétences et son projet professionnel. Lien et distinction entre ateliers d'animation et ateliers d'art-thérapie / Projets personnels et mises en situation pratique / Bilan et clôture de la formation.
- **Stage pratique**
de 105h à 210h selon l'expérience du candidat.
Facultatif pour les personnes justifiant d'une expérience significative dans l'enseignement artistique (après avis de la commission pédagogique).

240h

105h
à
210h

Programme

MODULES COMPLÉMENTAIRES - i2a

TOURS
9 modules au choix.



- **Atelier d'art adapté aux personnes handicapées** – 25h
Savoir adapter son projet et sa pédagogie aux personnes en situation de handicap. Différentes formes de handicap / Mise en place d'un atelier d'Art adapté / Projets artistiques élaborés avec des partenaires / Handicap social et atelier d'Art adapté / Mises en situation par groupe de travail.
- **L'Art dans le soin : respect et dignité des personnes** – 25h
Sensibiliser les participants à l'intérêt de l'Art comme vecteur pour le respect et la dignité des personnes dans le soin. L'intimité du lien entre l'Art et l'humanité / Le respect est au service de la dignité / Aider à l'apaisement existentiel des personnes / De la bienveillance à l'accompagnement de soins / Identifier les mécanismes sanitaires et existentiels relatifs au respect de la dignité humaine. Enseignement issu de la collaboration Afratapem-Université de Kangwon (Corée) sur les concepts d'Humanothérapie.
- **Pratique artistique, atelier initiation** (au choix)
Découvrir une ou plusieurs techniques artistiques ciblées.
- **Chant** - 25h
- **Danse** - 25h
- **Dessin et couleur** - 25h
- **Peinture et collage** - 25h
- **Théâtre** - 25h
- **Calligraphie** - 25h
- **Musique** - 25h

25h
par module

ADMISSION

Sur dossier de candidature et entretien individuel

L'entrée en formation est soumise à l'avis favorable de la commission pédagogique.

Journées de sélection à Tours (présentation de la formation et entretien individuel) - nous contacter i2a@afratapem.fr

TARIFS 2019/2020

Parcours principal - 8 modules (p.2)

- à titre individuel : 3 360€
soit 420€ par module
- en financement assisté : 4 800€
soit 600€ par module

Modules complémentaires optionnels (p.3)

- à titre individuel : 375€ par module
- en financement assisté : 500€ par module

FINANCEMENTS

Salarié(e), en libéral ou demandeur d'emploi, de nombreux organismes participent au financement des formations : OPCO, employeurs, Pôles Emploi, régions...

Devis et conseils sur simple demande auprès de notre service Financement.

Pour les demandes de prises en charge financières, nous vous invitons à faire les démarches au plus tôt (la réalisation et l'étude de dossier par les organismes étant parfois très longues - plusieurs mois).

Les personnes payant individuellement bénéficient d'un tarif préférentiel et procèdent au paiement au fur et à mesure du déroulement de la formation.

Ces enseignements ne remplacent pas les diplômes nationaux de danse, théâtre, musique, arts plastiques et autres formations axées principalement sur les apprentissages artistiques.



Ed. février 2019 - Document non contractuel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

—> **La pédagogie** s'appuie sur les compétences des participants et combine cours magistraux, études de cas, mises en situation, ateliers expérientiels, temps d'échanges et de réflexion.
Le nombre de places est limité afin de favoriser l'apprentissage et le suivi de chacun.

—> **L'équipe pédagogique** est composée d'artistes musiciens, plasticiens, danseurs, philosophe, formateurs, art-thérapeutes, de professionnels (assistante sociale, responsables de structures culturelles)...

Direction générale : Nathalie Berthomier

Direction pédagogique : Fabrice Chardon, PhD, musicien, psychologue et art-thérapeute diplômé d'Université, responsable pédagogique de la formation.

Ingénierie et coordination de la formation : Christel Letessier-Debrune, calligraphe, formatrice, art-thérapeute diplômée d'Université.

—> Cette formation bénéficie de l'expertise et du rayonnement international de l'Afratapem.

ÉVALUATIONS

—> Les candidats sont évalués lors des mises en situation pratiques en cours et en stage. La rédaction d'un projet professionnel permet de **valider le cursus**.

—> Chaque participant, après validation de sa formation, reçoit un certificat de compétence professionnelle d'«**Intervenant Spécialisé en Atelier Artistique**» délivré par l'Afratapem.

Nota : les personnes souhaitant poursuivre leur cursus avec la formation d'art-thérapie de l'Afratapem (Titre RNCP reconnu par l'Etat – niveau II) et exploiter leurs compétences artistiques dans une visée thérapeutique et humanitaire, peuvent bénéficier d'un **accès privilégié** (après avis favorable de la commission pédagogique).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

• Dans le **secteur privé ou public** : écoles d'arts plastiques, de musique, de danse, de théâtre..., centres de formation, associations culturelles, médiathèques, établissements des secteurs éducatifs, sanitaires et du social, entreprises... Enfants, adultes, personnes âgées.

• Statuts : **salarié(e)** d'une structure d'accueil (association, collectivité locale...) ou **à son compte**.

• Intitulés des **emplois** : enseignant artistique, formateur, intervenant socio-culturel, médiateur culturel, animateur d'activités culturelles et ludiques, intervenant socio-éducatif..

Référence codes ROME : K2105 - K1206 - G1202 - K1207 - K1204 - K2111

Référence code NSF 333 : Enseignement formation : production à caractère artistique

Renseignements et inscriptions AFRATAPEM

3 rue Calmette – 37540 St-Cyr/Loire

Tél. 02 47 51 86 20

i2a@afratapem.fr

www.art-therapie-tours.net

Formation "Intervenant spécialisé en atelier artistique" - i2a

CALENDRIER 2019/2020

►DATES DE SELECTION

►Pour l'entrée en formation i2a (Dates des sélection au choix)

Tours 2019 :
le 30 septembre
le 07 octobre
le 04 novembre

►Accès direct

pour les art-thérapeutes diplômés* ou en cours de formation*

* Certification RNCP Afratapem ou diplômes universitaires d'art-thérapie des Facultés de Médecine associées.

PARCOURS PRINCIPAL

8 modules

TOURS

Art et Humanité - 21 au 25 janvier

Art et créativité - 25 février au 1er mars

Techniques d'animation - 18 au 22 mars

Approche pédagogique - 20 au 24 mai

Conception et rédaction d'un projet - 24 au 28 juin

Expression - Communication - Relation - 15 au 19 juillet

Gestion de projet - 02 au 06 septembre

Synthèse - 09 au 13 décembre

Art et Humanité - 20 au 24 janvier

Art et créativité - 02 au 06 mars

Techniques d'animation - 25 au 29 mai

Approche pédagogique - 15 au 19 juin

Conception et rédaction d'un projet - 06 au 10 juillet

Expression - Communication - Relation - 07 au 11 septembre

Gestion de projet - 05 au 09 octobre

Synthèse - 14 au 18 décembre

MODULES COMPLEMENTAIRES OPTIONNELS

modules au choix

TOURS

Pratique artistique - Danse - 12 au 15 février

Pratique artistique - Dessin et couleur - 19 au 22 février

Pratique artistique - Théâtre - 05 au 08 mars

Pratique artistique - Calligraphie - 11 au 14 mars

Pratique artistique - Peinture et collage - 26 au 29 mars

Pratique artistique - Chant - 09 au 12 avril

Atelier d'art adapté aux personnes handicapées - 23 au 26 avril

Pratique artistique - Musique - 14 au 17 mai

L'Art dans le soin : respect et dignité des personnes - 1er au 04 octobre

Pratique artistique - Danse - 18 au 21 février

Pratique artistique - Dessin et couleur - 09 au 12 mars

Pratique artistique - Calligraphie - 16 au 19 mars

Pratique artistique - Théâtre - 14 au 17 avril

Atelier d'art adapté aux personnes handicapées - 27 au 30 avril

Pratique artistique - Peinture et collage - 04 au 07 mai

Pratique artistique - Musique - 09 au 12 juin

Pratique artistique - Chant - 28 au 31 juillet

L'Art dans le soin : respect et dignité des personnes - 1er au 04 septembre

Formation
Intervenant
spécialisé en
atelier artistique
i2a

2019

2020

2019

2020